

→→→ Possibilités forestières



Territoire forestier résiduel 031090

Station forestière de Duchesnay

Région de la Capitale-Nationale

Détermination des possibilités forestières

Portée de la décision

La *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* prévoit que les territoires forestiers du domaine de l'État non délimités en unités d'aménagement ou en forêts de proximité sont constitués en territoires forestiers résiduels.

La présente décision porte sur la Station forestière de Duchesnay (031090) confiée à la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et située dans la région de la Capitale-Nationale.

Contexte

De nouvelles informations relatives à ce territoire forestier résiduel ont été transmises au Forestier en chef. Il s'agit des données suivantes :

- ▶ Les données du plus récent inventaire écoforestier du Québec méridional
- ▶ Des nouveaux modèles de croissance
- ▶ Une mise à jour des interventions forestières
- ▶ Une mise à jour des affectations territoriales

À la lumière de ces nouvelles informations et après analyse, le Forestier en chef a jugé opportun de produire un nouveau calcul pour ce territoire.

Décision du Forestier en chef

Considérant ces informations et le rapport détaillé du calcul, je détermine les possibilités forestières à compter du 1^{er} avril 2024 pour ce territoire forestier résiduel.

Possibilités forestières et écart avec la période précédente

Périodes	Possibilités forestières (m ³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2024 +	1 820	70	10	20	120	740	4 080	5 090	610	12 560
	14%	1%	0%	0%	1%	6%	32%	41%	5%	100%
Précédente	2 900	0	0	0	100	700	4 200	3 300	400	11 900
Écart	-37%	0%	0%	0%	20%	6%	-3%	54%	53%	6%

Répartition de la composante SEPM des possibilités forestières 2024 + : sapin (52%), épinettes (48%), pin gris (0%) et mélèzes (0%).

Répartition de la composante Érables à sucre et rouge des possibilités forestières 2024 + : érable à sucre (80%) et érable rouge (20%).

Documentation complémentaire

Des informations complémentaires sur le calcul des possibilités forestières de ce territoire sont disponibles dans le rapport détaillé sur le site Internet du Forestier en chef.

Le Forestier en chef,



Louis Pelletier, ing.f.

Le 8 mars 2024

